

— INCLUSION & BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL · ACCESSIBILITÉ

Rendre son environnement de travail accessible

Repérer les obstacles créés par l'organisation et apprendre à les supprimer.

● Cours disponible

DURÉE

1 jour (7h)

FORMAT

Présentiel · Distanciel · Hybride

PUBLIC

RH, managers, services généraux, communication et formateurs internes – toute entreprise qui veut rendre son fonctionnement accessible sans attendre une demande individuelle.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

TARIFS

Particulier

640 € TTC / participant

Entreprise · à partir de 3 500 € HT par groupe

Sur devis

Pourquoi cette formation.

L'accessibilité ne se résume pas à une rampe ou à un logiciel : elle se joue dans le parcours quotidien d'un collaborateur — une réunion sans ordre du jour, une visioconférence sans sous-titres, un document illisible, une formation interne inadaptée, une information qui ne circule que par un seul canal. Chacun de ces obstacles est créé par l'organisation, et peut donc être supprimé par elle.

Cette journée apprend à distinguer accessibilité et adaptation individuelle, à auditer un parcours réel et à prioriser les actions selon leur impact et leur effort. Les participants repartent avec un mini-plan d'accessibilité applicable à leur service ou à leur entreprise.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation.

01 Auditer un parcours collaborateur réel et en supprimer les obstacles prioritaires

02 Distinguer accessibilité (pour tous, en amont) et adaptation individuelle (pour une personne, à la demande)

03 Repérer les obstacles dans les réunions, visioconférences, formations internes, événements, documents et espaces

04 Prioriser les actions selon une matrice impact / effort

05 Formaliser un mini-plan d'accessibilité et le porter auprès de sa direction

PROGRAMME DÉTAILLÉ • 3 MODULES

Le programme.

MODULE 01

Accessibilité et adaptation : deux logiques

- Accessibilité en amont, adaptation à la demande : ce que chacune couvre et ce qu'elle ne couvre pas
- Le parcours collaborateur comme unité d'analyse : de la candidature au départ
- Les obstacles les plus fréquents et les moins visibles pour ceux qui ne les rencontrent pas
- Quiz de positionnement et cartographie rapide de son propre parcours

MODULE 02

Les situations de travail

- Réunions et visioconférences : ordre du jour, supports, sous-titres, prise de parole
- Formations internes et événements : inscription, lieux, supports, rythme
- Informations et documents : canaux, formats, lisibilité
- Espaces et organisation du travail : circulation, signalétique, horaires, télétravail

MODULE 03

Auditer et prioriser

- Audit guidé d'un parcours réel de l'entreprise du participant
- Priorisation impact / effort : quick wins, chantiers, arbitrages
- Rédaction du mini-plan d'accessibilité : actions, responsables, échéances
- Présentation croisée et retour du formateur

MÉTHODE

Comment on travaille.

PÉDAGOGIE

- Audit d'un parcours réel de l'entreprise, mené avec une grille fournie
- Ateliers en sous-groupes par situation de travail – réunion, formation, événement, document
- Production individuelle du mini-plan, présentée et commentée en fin de journée

ÉVALUATION

Quiz de positionnement, audit guidé évalué sur grille, mini-plan produit et commenté, auto-évaluation et évaluation de satisfaction. Attestation de formation remise à l'issue du parcours.

LIVRABLE

Un mini-plan d'accessibilité d'un service ou de l'entreprise – obstacles cartographiés, actions priorisées, responsables et échéances.

Pour vous, ou pour votre équipe.

PARTICULIER

640 € TTC / participant

Inclut, selon la formation :

- La formation
- Supports et exercices
- Ressources pédagogiques
- Livrables annoncés

[Je souhaite participer](#)

ENTREPRISE

Sur devis

À partir de 3 500 € HT par groupe

Jusqu'à 10 participants

Inclut, selon la formation :

- Préparation
- Adaptation aux enjeux de l'entreprise
- Animation
- Cas contextualisés
- Supports
- Livrables prévus

[Demander un devis](#)

Entreprise : le montant est un repère, le devis s'ajuste à l'effectif, au format et aux adaptations demandées. Formation professionnelle exonérée de TVA (art. 261-4-4°-a du CGI) : aucun montant ne s'ajoute au prix affiché.

INTRA, INTER OU SUR MESURE

Construisons votre session.

SUR MESURE

Devis pour toute adaptation : plusieurs sites, outils ou données internes

RÉPONSE

Sous 48 à 72 h ouvrées

ACCESSIBILITÉ

Un besoin d'aménagement ? Signalez-le avant l'inscription : contact@lsi-society.com

MODALITÉS

Présentiel · Distanciel · Hybride

CONTACT

contact@lsi-society.com · 06 69 53 48 71

[S'inscrire ou demander un devis → \[lsi-society.com/catalogue/environnement-travail-accessible\]\(https://lsi-society.com/catalogue/environnement-travail-accessible\)](#)

LSI — Learnly Society International — Entreprise individuelle Marcus Détrez, 135 avenue du 24 avril 1915, Bâtiment E2, 13012 Marseille, France · SIRET 897 775 094 00039. Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93132113413 auprès du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Exonération de TVA en application de l'article 261-4-4°-a du code général des impôts (formation professionnelle continue).